

Le Thoronet

Chez vous

Infos municipales

Actus commerciales

À vos agendas !

...



Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4

Etat civil

Le Thoronet pratique

Infos municipales 5/9

Police Municipale

Maison du Tourisme

Travaux

5

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET par Serge Buisine,
1^{er} adjoint chargé des finances 6/9

Vu au Thoronet 10/12

Èvènements sportifs, associations, cérémonies, la
vie du village, en images, ces trois derniers mois.

Actus commerciales 13

Le Jardin de l'Olivier

Médecine Chinoise

Création graphique

Agent immobilier

À vos agendas ! 14/16

Culture, soirées, évènements sportifs : le
programme de votre été au Thoronet

Infos municipales 16

Transports scolaires : du mouvement !

Maison de services au public : sauvons La Poste



Rue Grande, lors du
défilé du carnaval
des enfants de l'école
Lucie Aubrac.



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : AGMM. RC 91B161.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.

Chères Thoronéennes, chers Thoronéens,

Vous êtes nombreux à avoir entendu parler de clôtures verbalisées dans toute la commune et le ton monte parfois à ce sujet. Notre ancien policier municipal, monsieur Gilles Veniger, seul à être assermenté « urbanisme » par le procureur, a en effet dressé de nombreux procès verbaux aux administrés ne respectant pas le règlement. Parmi eux, deux conseillères municipales et une adjointe. Depuis les faits, monsieur Veniger est parti en retraite.

Ce règlement date de 1988 avec le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) alors approuvé par l'Etat. L'urbanisme était dès lors règlementé dans toute zone constructible UB UE INB IINB. Ce règlement stipule à l'article 3 que les clôtures doivent être constituées soit par des grilles, soit par des haies vives. Les murs bahuts ne peuvent dépasser 50 cm de hauteur.

Depuis le 27 mars 2017, le P.O.S étant caduque, nous étions tenus de faire respecter le règlement RNU (Règlement National d'Urbanisme), non conforme à celui du village. J'ai donc mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 28 septembre 2017, une délibération reprenant ce règlement. Après discussion, la délibération fut obtenue à la majorité, hormis 6 abstentions.

Suite à cela, j'ai chargé notre policier municipal d'intervenir sur 4 dossiers d'urbanisme pour des constructions en zone inondable, une pose de caravane sur terrain non bâti, un problème de construction sur voisinage et seulement une clôture ne respectant pas le règlement.

Le policier municipal a jugé bon d'appliquer le règlement pour tous ceux ne le respectant pas et a alors entamé ce travail au niveau des clôtures. Je souligne également que les cabanes en bois sont interdites ainsi que les cabanons métalliques (Il vous faudra leur donner l'aspect d'une construction avec enduit et tuiles, sur déclaration préalable en mairie auprès du service de l'urbanisme). Tout ce qui est construit sans permis ne peut dépasser 5m² au sol et 1m70 de haut.

Le nouveau policier municipal ayant pris ses fonctions le 15 mai dernier, je le chargerai de continuer ce travail de verbalisation durant les mois de juillet et août car tous les administrés du Thoronet sont soumis au même règlement d'urbanisme et devront donc le respecter. D'une manière générale, avant tous travaux, renseignez vous en mairie, auprès du service urbanisme.

Notre commune étant reconnue mondialement pour son abbaye, on nous impose le strict respect de ce règlement et nous sommes également tenus de faire éliminer tout panneau publicitaire sur les voies publiques.

Je vous souhaite tout de même un bel été dans notre commune tant appréciée de ses habitants et des visiteurs, que j'espère nombreux encore cette année.

Merci à tous de votre coopération et de votre compréhension.

Gabriel Uvernet
Maire du Thoronet.

Communication :

Avis aux associations et commerçants

La prochaine parution du Thoronet Chez Vous est prévue : fin septembre 2018.

Toutes les associations et tous les commerçants du Thoronet sont invités à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...) dans les temps pour espérer une parution.

Date limite de dépôt des informations :

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la parution.

Pour chaque information à paraître, transmettez des **photos en pièce jointe du mail** ainsi que des **adresses, numéros de téléphone et adresses mail**.

Adresse Mail : lethoronet@hotmail.fr

L'équipe de communication remercie par avance les associations et les commerçants de leur coopération !

Infos municipales

Etat civil

Ils sont nés

Morine Anna, le 12/04. // Burger Baptiste, le 02/06.

Ils se sont mariés

El Youlouss Jalal et Mabrouk Yasmine, le 12/04.

Visse François-xavier et Ramis Régine, le 14/04.

Blavette Philippe et Lartigue Vanessa, le 05/05.

Llinares Pascal et Forestier Catherine, le 16/05.

Senecaille Laurent et Petyt Emmy, le 09/06.

Lemonnier William et Porretta Christine, le 11/06. // Spada Damien et Bascher Coraline, le 23/06.

Ils se sont pacés

Ferrer Nicolas et Juan Nelly, le 22/03.

Ils nous ont quittés

Elbhar Marie-louise, le 09/03.

Cypriano Renée, le 20/03.

Blancheton Xavier, le 20/03.

Nougailac Jeanne, le 21/03.

Viort Germaine, le 28/03. // Figarella Ange, le 02/05. // Lagyl Francine, le 15/05. // Carletto Nicolas, le 19/05.

Chaix Thérèse, le 26/05. // Robert Nicole, le 31/05. // Peyre Simonne, le 02/06.



Le Thoronet pratique

Mairie :

contact@lethoronet.fr

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières -

Etat civil - Cartes d'identité : 04 94 73 87 11

Fax : 04 94 60 10 57

Urbanisme - Cadastre : (uniquement le matin)

urbanisme@lethoronet.fr 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :

rh@lethoronet.fr 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :

comptabilite@lethoronet.fr 04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :

servicedeseaux@lethoronet.fr 04 94 73 81 49

Services Techniques :

servicestechniques@lethoronet.fr 06 12 62 01 40

Urgence eau : Alain Martin :

06 82 74 05 95

Maison du Tourisme :

tourisme@lethoronet.fr 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes :

04 94 76 35 70

Police Municipale :

policemunicipale@lethoronet.fr 06 16 35 49 71

A.S.V.P 06 12 62 01 47

Pharmacie des Vignes :

04 94 68 02 26

Structure vétérinaire « Le Patio » :

04 94 47 48 28

Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et

Docteur Romain Pegaz Fionnet 04 67 12 66 84

Docteur Christophe Duvoy 09 73 01 90 10

Psychologue : Claudine Briatore

06 12 82 91 15

Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski 04 94 60 11 13

Vincent Demassue (osthéo D.O) 06 74 60 16 82

Alexandre Picavet (osthéo D.O) 06 23 06 04 00

Infirmiers libéraux :

Catherine Pique 04 94 73 83 41 - 06 16 75 31 60

Romain Masson 06 25 92 30 09

Valérie Barbaras 06 19 13 37 51

Stéphanie Goncalves 06 84 16 52 93

Sophie Picard 06 77 11 53 40

Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy 06 50 04 72 98

Taxi Franck 06 17 48 82 34

Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés

Garde : Samedi de 12h à 24h - 15

Dimanche & jours fériés de 8h à 24h

Culte :

Messe le samedi à 18h : Eglise Ste Marie du Thoronet

Père Noël Nana (Curé) 06 44 96 34 88

Presbytère de Lorgues : 04 94 73 70 53

Abbaye du Thoronet

Messe le dimanche à 12h, chorales : 04 94 60 43 90

Police municipale : *un vent de renouveau*

Le 15 mai dernier, Alexandre Jean a pris ses fonctions en tant que Policier Municipal sur la commune.

À quarante ans tout juste, il nous arrive de Sainte-Maxime avec toute son énergie et sa volonté d'œuvrer à la préservation du cadre de vie des Thoronéens.

Afin d'être encore plus disponible, il est secondé depuis peu par Christopher Kainuku au poste d'ASVP.

Leurs horaires d'activité étant soumis à modification, en cas de besoin, contactez la Police Municipale au 06.16.35.49.71 ou sur policemunicipale@lethoronet.fr



Maison du tourisme : *c'est parti pour la saison 2018 !*

Jusqu'au 17 septembre prochain, la Maison du Tourisme est ouverte au public **tous les jours !**

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00.
Le dimanche : 8h30 - 12h00.

Vous y trouverez une foule d'informations sur le village et les lieux alentours à ne pas manquer ainsi que les événements prévus pour la saison.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur place et sur : www.tourisme-lethoronet.com

Contact : 04.94.60.10.94



Travaux : *le toit de la mairie fait peau neuve*

Vous avez certainement pu observer ces derniers temps l'échafaudage qui « garnit » la façade de la Mairie.

Celui-ci est implanté le temps nécessaire à la réfection de la toiture du bâtiment communal, qui, avec les effets du temps et de nombreuses intempéries en faisait sentir le besoin.

Mieux vaut prévenir que guérir, le reste du bâtiment, sensé être protégé par son toit, courrait un danger en l'absence d'intervention.

La commune a bien entendu fait appel à une entreprise Thoronéenne pour effectuer ces travaux d'envergure.



DOSSIER SPÉCIAL BUDGET :

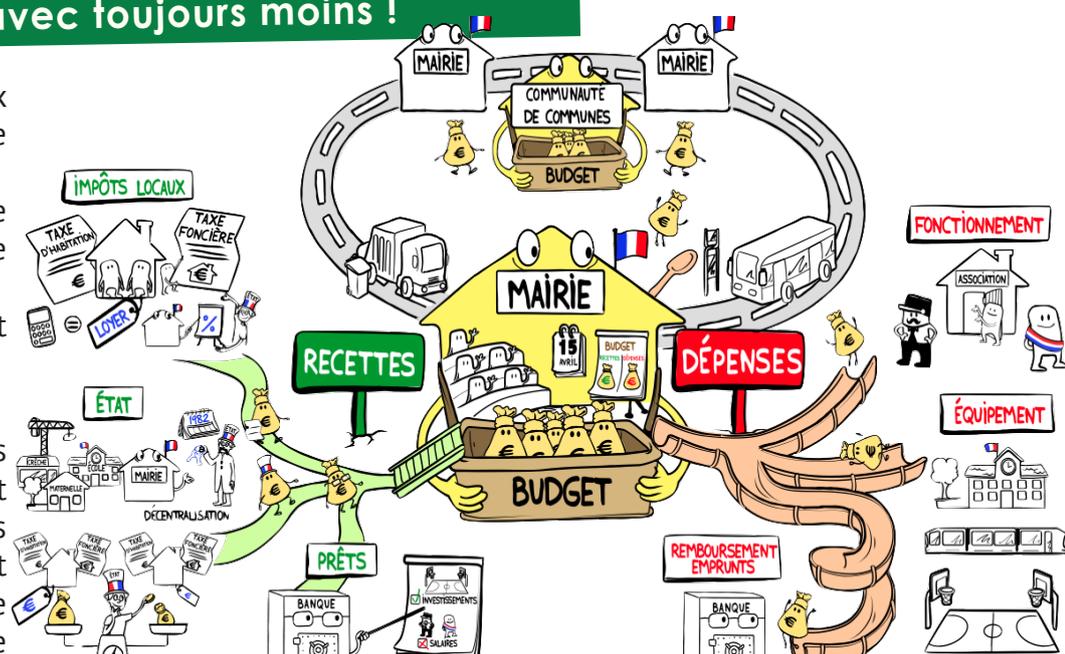
le point en détails

Faire toujours mieux.. avec toujours moins !

L'objectif de ce dossier dédié aux finances de la commune est de mettre en lumière les évolutions auxquelles doit faire face le conseil municipal afin de mener à bien ses missions.

Il a donc un caractère explicatif et pédagogique envers les administrés.

La vérité, c'est que les communes sont une variable d'ajustement des déficits publics et les témoins impuissants d'un désengagement sans contrepartie (ou si peu) de l'Etat avec pour conséquences une remise en cause de l'autonomie de gestion des communes et une perte d'autonomie fiscale.



Depuis 2014, les fondamentaux du budget de fonctionnement ont été bousculés et aujourd'hui, la coupe est pleine :

- Budgets de fonctionnement sous contraintes
- Quasi-disparition des subventions de l'Etat, de la Région et du Département
- Suppression de la dotation parlementaire
- Réduction drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (-161 000 € en 4 ans !)
- Augmentation contestable de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var (+ de 58 000€)
- Enchaînement des hausses exogènes de charges de personnel comme les reclassements au niveau grade et les revalorisations de points d'indice en 2017 décidées par l'Etat mais entièrement supportées par les communes
- En 2018, les hausses en rafale des indices combustibles et carburants (de 6 à 9%) et des produits alimentaires (de 1,2 à 2%)
- Transferts de compétences vers les communes et non compensées par l'Etat
- Coût des nouvelles normes (Réseaux d'eau et électricité) et des formations obligatoires (BAFA, BAFD), dévoreuses de temps et d'argent
- Quasi extinction des contrats aidés et des contrats d'avenir
- Coût des rythmes scolaires
- Créances admises en non-valeur pour des raisons conjoncturelles (impayés irrécouvrables)
- Investissements en berne difficiles à sanctuariser
- Faible évolution, pour notre commune, des bases d'imposition et des valeurs locatives foncières
- À venir, l'exonération de la taxe d'habitation à compenser par l'Etat jusqu'en 2020. Et après ?

Soulignons que dans ce cadre morose, la commune du Thoronet a su, avec rigueur, pragmatisme et réalisme :

- Maintenir les taux des impôts locaux pendant 7 ans tout en supportant la pression financière et les « restes à charge » de plus en plus lourds.
- Reconstituer prioritairement et progressivement depuis 2014 son fonds de roulement, évitant ainsi l'appel aux banques en trésorerie. (400 000 € entre 2012 et 2014)

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET : le point en détails

Des chiffres et des lettres

La section de fonctionnement (assurer le quotidien)

Ce budget regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux.

LES DEPENSES

Elles sont constituées des salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES de FONCTIONNEMENT EN €

	2013	2014	2015	2016	2017	Budget Prévisionnel 2018	COURBES DE TENDANCES
Charges à caractère général	740 028	788 455	715 060	704 304	653 018	771 417	
Charges de personnel	825 125	955 183	1 208 479	1 308 330	1 242 952	1 137 920	
Atténuations de produits	331 497	335 905	333 842	332 484	306 496	361 821	
Autres charges de gestion courante	199 015	187 245	195 884	189 955	279 882	366 268	
Charges Financières	70 455	55 582	46 456	43 281	39 319	37 201	
Charges exceptionnelles	45	2 248	1 441	2 686	147	1 688	

N.B. : La commune portera une attention particulière pour ne pas atteindre le budget maximum prévisionnel 2018. Les chiffres des années précédentes sont basés, eux, sur du réel.

LES RECETTES

Ce sont les sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat et de diverses subventions.

EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT en €

	2013	2014	2015	2016	2017	BP 2018	COURBE DE TENDANCE
Atténuation de charges (remboursement de l'assurance maladie du personnel)	28 214	29 119	28 858	22 355	32 796	11 400	
Produits des services, du domaine & ventes diverses (concessions, loisirs, eau & assainissement, occupation domaine public...)	95 115	154 859	330 836	256 347	574 179	415 533	
Impôts et taxes	1 699 360	1 747 849	1 807 911	1 794 269	1 785 389	1 883 168	
Dotation, subventions, participations	584 684	717 722	568 001	558 177	475 391	334 621	
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles)	57 810	59 214	55 236	52 319	51 793	54 720	

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET : le point en détails

LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

La Dotation Globale de Fonctionnement comprend pour Le Thoronet la Dotation Forfaitaire des Communes (D.F.C), la Dotation Solidaire Rurale (D.S.R) et la Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P).

EVOLUTION HISTORIQUE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT											
	2012	2013	Variation	2014	Variation	2015	Variation	2016	Variation	2017	Variation
D.F.C.	256 957	263 845	2,7%	285 504	8,2%	191 502	(-32,9%)	145 185	(-24,2%)	116 896	(-19,5%)
D.S.R.	29 958	32 417	8,2	33 555	3,5%	36 035	7,4%	38 609	7,1%	41 285	9,3%
D.N.P.	36 856	40 865	10,9%	45 092	10,3%	59 081	31%	80 332	36%	44 841	(-44,2%)
D.G.F	323 771	337 127	4,1%	364 151	8%	286 618	(-21,3%)	265 126	(-7,5%)	203 022	(-23,4%)

Entre 2014 et 2018 la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune a diminué de 44,25%.

L'Etat promet de geler le montant de la D.G.F pour 2018 sur celui alloué en 2017 (203 022€). Reste à savoir quelles mesures fiscales remplaceront par exemple la suppression de la Taxe d'habitation en 2019 et 2020...

La fiscalité locale directe

Après avoir maintenu les taux des impôts locaux pendant 7 ans et compte tenu que le budget principal de la commune est sous pression financière, la collectivité se doit de réviser sa fiscalité directe locale : Taxe Habitation, Taxe Foncière Bâtie et Taxe Foncière Non Bâtie pour reconstruire ses marges de manœuvre et compenser les baisses des dotations en faisant appel à des ressources vitales pour son équilibre et son développement.

EVOLUTION DES TAXES COMMUNALES LE THORONET - Période 2011 à 2018

FISCALITE DIRECTE LOCALE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TAUX MOYENS 2017	
									VAR	Nationaux
HABITATION	16,37	16,37	16,37	16,37	16,37	16,37	16,37	18,01	23,94	24,47
FONCIER BATI	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3	13,3	13,83	23,69	21,00
FONCIER NON BATI	77,62	77,62	77,62	77,62	77,62	77,62	77,62	85,38	71,25	49,46

7 ans SANS modification des taux de la fiscalité directe locale

Modification des taxes directes locales entre 2003 et 2011 :

2001/2002 : T.F = 9,19% ; TFB = 12,49% ; TFNB = 69,55%

2003/2008 : T.F = 9,59% ; TFB = 13,04% ; TFNB = 72,58%

2009/2010 : T.F = 9,78% ; TFB = 13,30% ; TFNB = 74,03%

2011/2017 : T.F = 16,37%* (9,78 + 6,60%) ; TFB = 13,30% ; TFNB = 77,62%

2018 : T.F** = 18,01% ; TFB** = 13,83% ; TFNB** = 85,38%

(*) : Ajustement imposé par l'Etat suite à la suppression de la Taxe Professionnelle et des transferts d'impôts entre les collectivités publiques.

(**) : TF : +1,64% ; TFB : +0,53% ; TFNB : 7,76%

DOSSIER SPÉCIAL BUDGET : *le point en détails*

La commune est confrontée, comme plus de 70 % des petites villes de France à un **effet de ciseaux** : **les dépenses de fonctionnement augmentent plus fortement que les recettes**. L'effet de ciseaux est le signe prémonitoire d'une dégradation des finances de la commune. **Cet effet de ciseaux aurait dû être mis en évidence dès 2008** par une analyse du budget principal et la prise de mesures appropriées. Le choix s'est porté plutôt vers une hausse d'impôts locaux en 2009 et 2011 au lieu d'une réduction drastique et contrôlée des dépenses de fonctionnement. Il s'est accentué à partir de 2014 avec la forte baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement et la suppression de diverses subventions.

Objectif 2018 : en route vers l'avenir

Pour autant, la commune se doit en 2018, de réviser sa fiscalité directe et de reconduire ses marges d'autofinancement. Il lui faut également programmer un plan de relance des investissements locaux.

Dans ce cadre, les objectifs 2018 de la commune sont les suivants :

- Maintenir voire diminuer les dépenses de fonctionnement au niveau de l'indice des prix des dépenses communales
- Poursuivre les processus de mutualisation
- Stabiliser voire inverser l'effet de ciseaux
- Améliorer les capacités de financement et renouer avec l'investissement local avec, pour cela, un recours incontournable à une enveloppe de crédits auprès des organismes financiers. L'enjeu étant là de maîtriser la charge qui pèsera donc sur les finances de la commune à l'avenir.
- Maîtriser les effectifs après les derniers mouvements subis en 2017 pour atteindre une diminution de la masse salariale de près de 10%. (Radiation de 2 agents, élimination des emplois d'avenir et contrats aidés restant encore subventionnés par l'Etat à 75% puis 50 et enfin 35% en 2018).

Cette diminution se verra nuancée par l'augmentation des coûts due aux avancements de grade, aux formations payantes obligatoires et aux provisions capital décès non prévues les années précédentes.

Le pays vit une période d'incertitudes politiques et économiques, le paysage institutionnel se transforme avec, entre autres, la montée en puissance de l'intercommunalité. Dans ce cadre, la commune doit plus que jamais avoir les yeux rivés sur ses tableaux de prévisions et de réalisations en s'appuyant sur les règles prudentielles en matière d'évolution des dépenses et de capacité de désendettement.

D'une manière générale, dans la vie financière d'une commune, les évolutions ne peuvent être que progressives. Retrouver une croissance équilibrée et une autonomie durable requiert à l'évidence, beaucoup de temps après un tel choc fiscal, structurel et conjoncturel.

Dans ces circonstances, tout est affaire de dosage et de choix pour remettre avec détermination et pragmatisme notre commune dans le sens de la marche.

BON À SAVOIR :

Vous trouverez en consultation, sur le site Internet de la commune, la note de présentation brève et synthétique du budget principal voté en conseil municipal le 4 avril 2018.



Vu au Thoronet

Le Comptoir de la Galinette :

repaire de bons vivants !

Le 23 mars dernier, le Comptoir de la Galinette célébrait son ouverture en présence des Thoronéens. À tous ceux qui aiment la bonne chère et le bon vin, alors c'est là qu'il faut venir flâner ! De jolies dégustations de spiritueux, de bières, de jus et de sodas artisanaux, accompagnées de planches de fromages et charcuteries triées sur le volet vous attendent rue Grande. Le sourire de Françoise viendra parfaire ce moment privilégié !



Arbre magique et métamorphose :

Le CLAS révèle les talents

Le 26 mars, l'école accueillait une exposition de grande valeur autour de photographies faites par les enfants du CLAS. Au départ, l'arbre magique, fait de bouteilles, de papier journal, de plâtre et de peinture. Deux groupes d'enfants, tour à tour constructeurs ou décorateurs ont créé ces arbres, étendards du développement durable désormais exposés à la bibliothèque de l'école. Sur la base de ce travail, les enfants ont mis en lumière la métamorphose de l'arbre en photographiant le vivant dans les détails. Ils ont pu, lors de cette phase, appréhender l'utilisation du matériel photographique et s'exprimer sur ce qu'ils avaient découvert lors des séances photo. L'exposition a clôturé en beauté ce travail de groupe.



Pâques au Thoronet :

on en a pris plein les yeux !

Le 2 avril dernier, le nouveau comité des fêtes du Thoronet faisait ses premiers pas pour Pâques avec une grande chasse aux œufs organisée pour les enfants mais aussi du plaisir pour tous avec une exposition de voitures anciennes qui a fait fureur ! Les collectionneurs s'étaient déplacés en nombre pour exposer leurs trésors, donnant une raison de plus à chacun d'aller faire un tour ce jour-là. Quant aux ballades à poney, réservées aux enfants, elles ont fait des jaloux parmi les grands, c'est certain ! Merci au Comité des Fêtes pour son implication, bravo et vivement les prochains événements ! (RDV dans votre rubrique Agenda pour en savoir plus !)



Chasseurs d'appart' :

Les Toits de Provence ont la gagne !

Du 16 au 20 avril, vous avez pu suivre les aventures d'Aurélia Haupt, représentante de l'agence immobilière Les Toits de Provence, dans l'émission « Chasseurs d'appart' » sur M6.

Fort de son expérience, de son sourire et de son humour, elle a remporté haut la main ce concours prisé des professionnels de l'activité ! Un grand bravo à elle !



Carnaval de l'école :

nous ne sommes pas seuls...

Le 20 avril dernier, les enfants de l'école Lucie Aubrac, accompagnés de l'équipe enseignante et de nombreux parents offraient à tout le village un défilé haut en couleurs, sur le thème général... des extra terrestres !

En effet nous ne sommes pas seuls et même le directeur de l'école était (dé)masqué pour l'occasion ! Un grand merci à nos visiteurs de l'espace qui ont apporté joie et fous rires à l'édition 2018 du carnaval de l'école.



1^{er} mai chômé...

... greniers vidés !

Le désormais traditionnel vide-grenier du 1^{er} mai organisé par le Foyer Rural a une nouvelle fois connu un joli succès. Une météo favorable pour la fête du travail 2018 a permis à tous de chiner les bonnes affaires le long de la rue Grande et place des écoles sous le regard souriant des exposants.

L'année prochaine, on recommence !



8 mai 1945 - 8 mai 2018 :

la mémoire au travail

Le 8 mai dernier, sous un soleil radieux, les Thoronéens étaient réunis pour célébrer la victoire de 1945.

Petits et grands, administrés, élus et visiteurs, officiels de l'Armée et portes drapeaux, tous étaient présents place de la mairie, après avoir remonté la Rue Grande comme un seul homme, pour écouter les hommages à ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Après que les enfants de l'école eurent accompagné de leur voix la Marseillaise et que les hymnes américain et britannique eurent retenti, tout le monde s'est retrouvé à l'ombre des arbres de la place pour un apéritif convivial des plus agréables.



Le CCFF en 4x4 :

s'entraîner pour mieux aider

Samedi 19 mai se tenait sur la commune le traditionnel stage 4x4 pour les membres du CCFF. Au programme, entraînement et mise à niveau afin de parfaire la pratique de chacun pour des interventions toujours plus efficaces.



14 communes étaient réunies autour de 17 véhicules 4x4 et 1 quad. Au total ce sont pas moins de 30 personnes et 4 coachs qui se sont mesurés aux montées, descentes, devers et croisements de ponts lors de cette journée à la fois instructive et ludique.

On les remercie pour leur implication et bien sûr, on les félicite de leurs progrès !



Vu au Thoronet

9 juin au Thoronet :

irréductible village !

Le 9 juin dernier, tout le village vivait à l'heure Gauloise ! À l'initiative impliquée de l'Association des Professionnels du Thoronet, la rue Grande et la rue Saint Félix étaient investies par plus de quarante exposants. Producteurs de miels ou de fromages, créateurs de bijoux et poteries, sculpteurs sur bois, primeurs, confiseurs et pâtisseries vendaient leurs créations originales. On trouvait également ce jour là, pommes d'amour et beignets, charcuteries et liqueurs, ainsi que des produits exceptionnels et moins connus comme le safran ou encore des produits de beauté naturels aux vertus presque magiques !

Nombreux étaient ceux qui pour l'occasion s'étaient déguisés, donnant un air « d'irréductible » à la commune pour cette journée exceptionnelle !

Place de la mairie, mise en musique au piano par un élève de l'école de musique, on dégustait un repas Gaulois, spécialement concocté pour l'occasion et l'on buvait des breuvages rafraîchissants autour du bar de bois « le Tureau Nanus » fabriqué et offert par des membres du CCFF.

Le stade, quant à lui, s'est vu envahi par les jeux de toutes sortes, des ateliers créatifs et de nombreux monuments gonflables, faisant la joie des petits comme des grands !

Le soir venu, c'est Anthony Joubert qui prenait le relais, place de la mairie, pour assurer le spectacle avec son one man show, « Saison 2 ». Nul doute qu'il a reçu un accueil des plus chaleureux et qu'il sut rendre la pareille aux Thoronéens et visiteurs qui avaient fait le déplacement.

Cet événement de grande ampleur a connu un joli succès, mettant à profit toutes les bonnes volontés, de la Maison des Jeunes à la résidence des Jasmins en passant par les associations du village. Nous espérons que les professionnels du Thoronet, après s'être remis de cette première édition, proposeront de nouveau une telle journée à l'avenir.

Un grand merci et bravo à cette jeune association qui a fourni un travail fort conséquent pour mettre en place cette journée spéciale et faire bouger le village !



**L'ASSOCIATION « LES ARTS MURS » COLLECTE POUR ACTIVITÉS :
DRAPS/ CADRES/ CORBEILLES/ CABATS/ PANIERS/ MATÉRIEL DE DESSIN**

13 bis rue Grande, à côté du Bar de l'Avenir

Ouvert le mercredi : 10h30/12h - 15h/17 h

Contact : Sylvie Gagnepain : 06.35.31.50 51

Le jardin de l'olivier :

la Provence en boutique

Remontez la rue Grande jusqu'en haut. Vous y découvrirez une boutique aux accents de Provence. Ici Reynald propose exclusivement des produits d'artisanat local.

On y trouve des bijoux, des vins et des produits d'épicerie fine ainsi que des cartes postales et bien d'autres idées cadeaux « Made in Provence ».

Hors saison, le Jardin de l'Olivier proposera des journées à thèmes, des expos photos et d'autres animations à destination de tous les amoureux de la Provence.

Ouvert tous les jours en saison !

Facebook : Le Jardin De l'Olivier

Tel. : 06.24.14.25.08

@ : meissner.reynald@gmail.com



BC Studio Graph :

un atelier pour votre communication

Flyers, communication par l'objet, signalétique ou encore textile... conception, réalisation et pose, ils peuvent tout faire !

Bon à savoir : ils sont spécialistes dans la communication des campings et peuvent exercer pour la France entière.

Soucieux de l'impact environnemental de leur activité, ils utilisent des encres biologiques sans augmenter les coûts de production !



Contact :

www.bcstudiograph.com // @ : bcstudiograph@gmail.com // Tél. : 06.29.46.39.15

Médecine chinoise :

le bien-être autrement

Fraîchement installé au 23 de la rue Grande, Lionel Lacheter propose, sur rendez-vous, des séances de médecine traditionnelle chinoise.

Zhen Jiu, Tui Na ou encore moxibustion (technique de stimulation de points d'acupuncture par la chaleur), vous découvrirez ici des solutions bien-être alternatives.

Contact : 06.31.31.27.37



Thierry Fremont :

un agent optimal !

Fort d'une grande expérience dans l'achat et la vente de biens immobiliers, Thierry Fremont est agent indépendant, mandataire Optimhome Immobilier.

Il mettra ses compétences en matière de travaux, rénovation, agencement intérieur et extérieur, urbanisme et topographie à votre service et suivra votre projet, de son ébauche à la signature finale.

Contact : 06.37.98.80.69



À vos agendas !

13 juillet : Fête Nationale !

- **19h30/20h** - Dîner dans la cour de l'école
(Sur réservation à la Maison du Tourisme / Boulangerie / Chacha Fleurs !)
Tarif : 15€ par personne - Menu enfant 6€
Mixed-grill - Potatoes / Salade de fruits de saison et sa chantilly
1 boisson
- **21h** : Début de la soirée dansante avec ELISA & THIERRY
- **22h** : feu d'artifice offert par la Mairie
- **22h15** : Reprise de la soirée dansante jusqu'à 1h du matin !

Comité des Fêtes
Du Thoronet



Du 20 au 22 juillet : Fête Patronale du Comité des Fêtes

Au programme, trois jours de fête, de convivialité, de rires et de musique !

Vendredi 20 juillet

SOIRÉE MOUSSE de 21h à 1h du matin(Mini MOUSSE pour les enfants en début de soirée !)

Samedi 21 juillet

Animations, festivités et restauration (Food Truck) TOUTE LA JOURNÉE
SOIRÉE DISCO de 21h à 1h du matin

Dimanche 22 juillet

Animations et festivités TOUTE LA JOURNÉE
12h30 - Déjeuner dans la cour de l'école
(Sur réservation à la Maison du Tourisme / Boulangerie / Chacha Fleurs !)
Menu 15€ - Aïoli / assortiment de tartes / 1 boisson
Soirée NEIGE de 21h à 1h du matin

Des cadeaux à gagner toutes les 10 minutes !!!

Du 20 au 28 juillet : Rencontres Internationales de Musique Médiévale

Samedi 21 Juillet - 21h : Abbaye du Thoronet

« Les escoliers de Paris »
Le paysage musical parisien au 13^e siècle : chansons de Trouvères, motets, rondeaux et estampies
15 chanteurs

Dimanche 22 Juillet - 19h30 : Abbaye du Thoronet

Le cor de la plana, polyphonies populaires des pays d'Oc / Dir. Manu Théron / (concert en plein air)
5 chanteurs

Mardi 24 Juillet - 21h : Eglise du Thoronet-village

Les jardins de courtoisie
« Je loe amour » Chansons de la cour de Bourgogne au 15^e siècle.
1 chanteuse, 1 harpiste

Mercredi 25 juillet - 19h : Eglise du Thoronet-village

Viva Biancalina Biffi, voix et vièle
« Fermate il passo »

Jeudi 26 juillet - 18h :

Abbaye du Thoronet

Cantaderas
« As festas do ano »
4 chanteuses

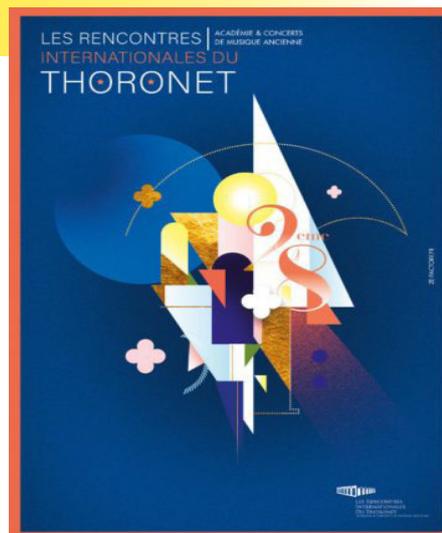
Vendredi 27 Juillet - 21h :

Abbaye du Thoronet

« Lamento »
Caffe Zimmermann &
Damien Guillon,
contre-ténor
Répertoires allemands des
17^e et 18^e siècles

Samedi 28 Juillet - 21h : Abbaye du Thoronet

Ensemble Gilles Binchois « Magnalia Dei »
Répertoires grégorien, ambrosien, vieux-romain et une
création contemporaine sur le thème de la Création
(10^e - 21^e siècles)



À vos agendas !

Du 27 au 29 juillet : Festival des Nuits Blanches

Le festival se tiendra Place Sadi Carnot, la petite scène ouverte dès 18h, vous attend rue Grande et les fanfares animeront les rues et les changements de plateaux.

Vendredi 27 juillet

- Les Négresses Vertes
- Bongeziwe Mabandla
- Marius Cafe (petite scène)
- Kofaanim (Fanfare)

Samedi 28 juillet

- Ayo
- Morgane JI
- The Barberettes
- Olga La Rouge (petite scène)
- Les Garces Embouchées (fanfare)

Dimanche 29 juillet

- Bal de l'Afrique enchantée
- Soro Solo
- Tziganissa (fanfare)
- So Mouette (petite scène)



Réservation – Billetterie :

Nathalie : 06.26.72.17.45 // Chacha fleurs : 04.89.71.02.09
Le Comptoir de la Galinette : 04.83.11.80.25
Les Nuits Blanches 04.94.80.24.62
Points de vente habituels

31 juillet : Concert exceptionnel : Vars Musica & The King's Singers

19h30 - Abbaye du Thoronet

Concert exceptionnel pour les 15 ans de Vars Musica & 50 ans des King's Singers.

Œuvres de Byrd, Tallis, Monteverdi, Poulenc, Whitacre, Legend et Improvisations.



Samedi 4 août : 14^{ème} course des Mille Pattes

18h30 - Départ Place de la mairie

20h - remise des prix dans la cour de l'école.

Inscriptions : Foyer Rural ou Maison du Tourisme.

Mercredi 15 août : Grande journée festive

De 6h30 à 18h30 : Vide-grenier dans le village

10h : Hommage aux résistants Lorguais tués au Thoronet - Monument des Lorguais

11h30 : Anchoïade / Grillades

19h30 : Repas dans la cour de l'école suivi d'une soirée dansante

22h : Feu d'artifice au stade offert par la Mairie

Renseignements et inscriptions : Foyer Rural ou Maison du Tourisme

Comité des Fêtes
cdflethoronet@gmail.com
06.18.78.78.00

Maison du Tourisme
Place Louis Rainaud
04.94.60.10.94
www.tourisme-lethoronet.com

Foyer Rural
Le mardi, de 17h à 18h30 : 04.94.73.86.80
ou Nicole Le Berre : 06.03.07.17.86

À vos agendas !

Août / Septembre : Les Voix Animées

Dans le cadre du 7^{ème} cycle « Entre Pierres et Mer », en partenariat avec le centre des Monuments Nationaux - **17h : Abbaye du Thoronet**

19 août - « Delicia Sacrae »

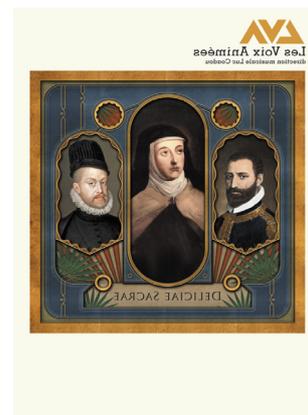
9 septembre - Missa « Pro Defunctis » de Manuel Cardoso,
« Lamentations » de Alonso Lobo,
Création de Romain Bastard

23 septembre - Missa « Mille regrets » de Cristobal de Morales

Informations et billetterie :

06.51.63.51.65 // reservation@lesvoixanimees.com

www.lesvoixanimees.com



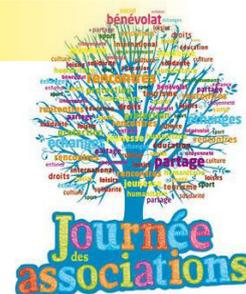
Samedi 8 septembre : Journée des associations

De 9h à 13h - Parking Louis Rainaud

Stands de présentation toute la matinée : Sports, musique, chasse, lecture...

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

La vie associative est riche au Thoronet, venez nombreux rencontrer les associations qui font vivre la commune.



Infos municipales

Transports scolaires : du mouvement !

Depuis le 18 juin, la gestion des transports scolaires est confiée à la région.

Les modalités d'inscription de vos enfants ont changé et la carte de transports provisoire n'est plus d'actualité.

Vous avez jusqu'au 31 juillet pour inscrire vos enfants.

Faites donc vos démarches en ligne au plus tôt : vous profiterez de tarifs revus à la baisse et d'une possibilité de règlement en 3 fois sans frais !

Rendez vous sur :

www.transportscolaire.regionpaca.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Maison des services : sauvons la Poste !

Le bureau de Poste situé à l'entrée du village propose un accès aux sites Internet les plus utiles à vos démarches administratives :

Pôle emploi, les caisses d'assurance maladie, de retraite, d'allocations familiales, Mutualité Sociale Agricole, CARSAT ou encore GRDF. L'agent de La Poste est votre guide en cas de besoin !

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h00

Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-16h00

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-16h00

Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-16h30

Samedi : 9h00-12h00

Bon à savoir : un bureau de poste accueillant une Maison de services au public ne peut être fermé par les services de l'Etat. Sauvons la Poste, utilisons la !



**Maison
des services
au public**

LA POSTE

